



**AVIS D’AFFICHAGE
relatif à la publicité des actes**

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des Communes, et notamment les articles L 2121-25 et L2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales, le public est informé des délibérations suivantes, dont le dispositif est tenu à sa disposition :

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2022

Sous la présidence de Monsieur Antoine HOMÉ - Maire
(convocation envoyée le 22/09/2022)

Présents :

Monsieur Antoine HOMÉ, Madame Ginette RENCK, Monsieur Philippe RICHERT, Madame Anne-Catherine LUTOLF-CAMORALI, Monsieur Joseph WEISBECK, Madame Christiane Rose KIRY, Monsieur Pierre PARRA, Madame Alexandra SAUNUS, Monsieur Hechame KAIDI, Madame Ouijdane ANOU, Madame Rebecca SPADI-VOEGLER, Monsieur Christophe BLANK, Madame Naoual BRITSCHU, Monsieur Philippe FLAMAND, Madame Anne-Alexandra ROMANIEW, Madame Sonia ZIMMERMANN, Madame Martine DELERS, Madame Chantal RUBINO, Monsieur Norbert REINDERS, Monsieur Annunziato STRATI, Monsieur Christian ROTH, Madame Sylvie MURINO, Monsieur Stephan FREY, Madame Ghislaine BUESSLER, Madame Corine SIMON.

Procurations :

Monsieur Joseph RUBRECHT à Madame Ginette RENCK, Madame Séverine SUTTER à Monsieur Pierre PARRA, Monsieur Maurice LOIBL à Monsieur Philippe RICHERT.

Excusés :

Monsieur Joseph RUBRECHT, Madame Séverine SUTTER, Monsieur Maurice LOIBL, Monsieur Alexandre OBERLIN

NUMEROS D’ORDRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

POINT N° 1 . DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Municipal à l’unanimité approuve la délibération.

POINT N° 2 . APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUIN ET DU 8 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal à l’unanimité approuve la délibération.

POINT N° 3 . COMMUNICATIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal prend acte des communications diverses .

POINT N° 4 . MISE EN ŒUVRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE - INFORMATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication des éléments.

POINT N° 5 . FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N° 6 . FINANCES COMMUNALES - DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - BUDGET VILLE

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N° 7 . FINANCES COMMUNALES - CONSTITUTION DE PROVISIONS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N° 8 . FINANCES COMMUNALES - RETRAITEMENT DES COMPTES D'ACTIFS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N° 9 . FINANCES COMMUNALES - RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE ET FINANCIER DE LA NOMENCLATURE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M57

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°10 . PERSONNEL COMMUNAL - RECOURS AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°11 . PERSONNEL COMMUNAL - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION TEMPORAIRE D'UN AGENT DE LA VILLE AUPRÈS DE LA COMMUNE DE DURRENENTZEN

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°12 . AMICALE DU PERSONNEL DE LA VILLE DE WITTENHEIM - AVENANT FINANCIER 2022/2 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°13 . AFFAIRES FONCIÈRES - EHPAD LES VOSGES - CONDITIONS DE CESSION À L'ASSOCIATION GROUPE SAINT-SAUVEUR

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°14 . VENTE DE 12 LOGEMENTS SOCIAUX PAR NÉOLIA - AVIS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°15 . CHARTE POUR LA PRODUCTION ET LA RÉNOVATION DU LOGEMENT AIDÉ PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE M2A - SIGNATURE PAR LA COMMUNE

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°16 . CENTRE DE LOISIRS UTILES (CLU) DE WITTENHEIM - AVENANT FINANCIER 2022/2 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°17 . CONTRAT DE VILLE - PROGRAMMATION 2022 - 2ÈME SESSION

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°18 . COPROPRIÉTÉS LA FORÊT - SIGNATURE DES CONVENTIONS DE PLANS DE SAUVEGARDE ET ENGAGEMENT FINANCIER DE LA VILLE

Le Conseil Municipal par 25 votes pour et 3 abstentions approuve la délibération.

POINT N°19 . AFFAIRES FONCIÈRES - MAINLEVÉE D'UN DROIT DE RÉOLUTION 9 RUE DU MILLEPERTUIS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°20 . ZAC "LES BOSQUETS DU ROY" - COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2021 DE LA SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA RÉGION DE STRASBOURG (SERS) ET PRÉVISIONS 2022 - INFORMATION

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte-rendu d'activité 2021 et des prévisions 2022 de la SERS relatifs à la ZAC « Les Bosquets du Roy ».

**POINT N°21 . RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)
GRAND EST - INFORMATION**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2021 de l'Office National des Forêts.

POINT N°22 . RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023 - INFORMATION

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

**POINT N°23 . ADHÉSION AU SERVICE MANAGEMENT DU RISQUE NUMÉRIQUE DE
M2A**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

**POINT N°24 . ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES M2A RELATIF À LA
PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SERVICES EN LIGNE**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

**POINT N°25 . ADHÉSION À LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES M2A
POUR L'ACCESSIBILITÉ DES SITES ET SERVICES NUMÉRIQUES DES
COLLECTIVITÉS**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

**POINT N°26 . R.D 429 - CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE AVEC MULHOUSE
ALSACE AGGLOMÉRATION (M2A)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

**POINT N°27 . RAPPORTS 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE
L'EAU POTABLE - INFORMATION**

Le Conseil Municipal prend acte de la production des rapports 2021 sur le service public de l'eau potable, ainsi que de la note de l'Agence de l'eau.

**POINT N°28 . RAPPORT ANNUEL 2021 DU SYNDICAT "TERRITOIRE D'ÉNERGIE
ALSACE" - INFORMATION**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de cette synthèse du rapport d'activité 2021 du Syndicat « Territoire d'Énergie Alsace », lequel peut être consulté dans son intégralité au service du Patrimoine communal.

POINT N°29 . USWE HANDBALL - AVENANT FINANCIER 2022/2 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°30 . ACTIVITÉS JEUNESSE - BILAN DES ANIMATIONS PRINTEMPS ET ÉTÉ - POINT SUR LES PROJETS CONDUITS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE - INFORMATION

Le Conseil Municipal prend acte de ces informations.

POINT N°31 . RECENSEMENT DE LA POPULATION - NOMINATION ET MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION DU COORDINATEUR COMMUNAL ET DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

POINT N°32 . FINANCES COMMUNALES - DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE M49 DE L'EAU ET CRÉATION D'UN NOUVEAU BUDGET DE L'EAU POUR L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE EN DÉLÉGATION

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la délibération.

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre dans lequel figure l'ensemble des délibérations au Secrétariat Général de la Mairie de Wittenheim.

Le Maire
Monsieur Antoine HOMÉ

